



SOUTIEN A NOS COLLÈGUES ET CAMARADES CONVOQUÉS

Le jeudi 25 mai prochain à 9h00, l'ancien secrétaire de la CGT Insertion et Probation Basse-Normandie, aujourd'hui Secrétaire National de notre union de syndicats, ainsi que deux représentants syndicaux du SNEPAP-FSU sont convoqués devant le Tribunal Judiciaire d'Alençon dans le cadre d'une plainte pour diffamation déposée par une autre organisation syndicale.

Il leur est reproché d'avoir dénoncé dans le cadre de leur mandat syndical, la souffrance et le mal être des personnels du SPIP intervenants à l'établissement de Condé-sur-Sarthe mettant en cause des dysfonctionnements de certains agents.

Nous connaissons la complexité des situations dans les services et leur difficile appréhension. Toutefois, la procédure judiciaire et les convocations individuelles qui en découlent nous laisse abasourdi.

Cette procédure est une grave remise en cause de l'exercice syndical et une nouvelle attaque à la liberté syndicale.

L'ensemble des syndicats de la CGT IP de la région Occitanie, réuni en Assemblée Générale, apporte son soutien sans détour aux collègues et camarades convoqués.

A Toulouse, le 23/05/2023